



AGIS POUR TES DROITS

Concours international d'affiches 2013

Nous partons du principe que les droits ne sont réels que si on les connaît, si on les fait valoir, si on les défend et qu'on les respecte.

Le concours d'affiches « agis pour tes droits » s'appuie sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E). Au-delà de la création graphique, il est un support pour une sensibilisation à ce texte fondamental dans l'histoire des droits humains mais aussi un support pour agir au quotidien, aborder la notion de droit, des différences, des spécificités de l'enfance, apprendre à échanger, argumenter, agir ensemble,...



Comment participer ?

- A partir d'Avril s'inscrire auprès de l'association départementale des Francas . Clôture des inscriptions au 15 octobre.
- Avant de démarrer : Attendre la confirmation d'inscription et le dossier d'accompagnement.
- Dès que les affiches sont réalisées, les déposer aux Francas. Dernier **délai le 25 octobre**.
- Novembre : Sélection départementale puis nationale
- Les affiches sélectionnées au niveau national seront publiées dans un agenda remis à tous les participants.
- Début d'année suivante : réception et remise des agendas.

